



Harcelement moral d'une femme enceinte

Par Visiteur

Bonjour alors voila je suis actuellement en cdi depuis 3 ans je suis bouchère et enceinte de 3 mois mais depuis que je suis enceinte je tombe beaucoup malade donc mon médecin ma mis en arrêt 1semaines mais depuis a mon travail ils me convoquent me prennent la tête me demande de partir ou ils changent mes horaires ils ont change mes horaires mon supprime mon jour de repos mis des horaires épuisable m'engeul tout le temps que puis-je faire ???

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Quel est le but de votre convocation?
Est ce que cette situation est due à votre état physique?

Cordialement

Par Visiteur

Oui avant d'être enceinte j'étais un peu la chouchoute mais depuis ils me détestent me pousse a bout pour que je parte de moi même ils m'ont dit qu'ils auront toujours raison qui vont me rendre la vie impossible jusqu'à ce que je parte il m'ont supprime toute prime et m'on dit soi tu pars soi on te met des horaires pour que tu parte de toi meme

Par Visiteur

Madame,

Dans ce cas, expliquez à votre employeur que sauf à vous sanctionner pour un motif légitime, il ne peut agir de la sorte et que s'il persiste vous vous verrez dans l'obligation de saisir le conseil des prud'hommes.

Cordialement

Par Visiteur

Si je lui dit sa il va me dire ba vazi fais le j'aurais raison toute façon !! moi j'en peux plus je craque j'ai peur d'aller les affronter je suis jeune vulnérable ils le savent ils sont a 3 contre moi !!

Par Visiteur

Madame,

si je lui dit sa il va me dire ba vazi fais le j'aurais raison toute façon !!
En quoi aurait il raison? Avez vous commis une faute?

Cordialement

Par Visiteur

Non aucune mon arrêt de travail de 1 semaine a été justifier par mon médecin traitant j'ai plusieurs témoin mais il se mouillerons pas il a déjà fais sa a une ancienne employé mais elle a craque et a démissionner chose que je ne ferais

pas !!

Par Visiteur

Madame

Dans ce cas s'il persiste saisissez les prud'hommes.

S'il est vrai que personne ne voudra témoigner, essayez de réunir des preuves telles que vos changements d'horaires, la suppression de votre jour de repos.

Vous pouvez également fournir des certificats médicaux ou encore des lettres écrites à votre employeur relativement à vos conditions de travail.

Cordialement

Par Visiteur

D'accord merci beaucoup de m'avoir répondu ça me fait du bien de savoir que c'est eux qui abusent avec moi merci beaucoup

Par Visiteur

Chère Madame,

J'espère que votre situation s'améliorera et que tout se passera pour le mieux.

Bien cordialement